

La déclaration d'activité du CGA Provence est enregistrée sous le numéro 93130585113 auprès du préfet de la Région.

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par l'organisme de formation sur le sujet suivant :

INTITULE DE LA FORMATION :

Paie et cotisations sociales, les fondamentaux

La nature de l'action de formation conformément à l'article L.6313-1 du code du travail se définit comme ***action de formation***.

OBJECTIF & PROGRAMME DE FORMATION :

Distinguer les éléments de rémunération pour calculer salaires.

Réaliser la fiche de paie en fonction du temps de travail et des absences.

Déterminer les cotisations sociales et leur conséquence sur la paie.

Calculer les indemnités lors d'un départ et le solde de tout compte.

1) Le bulletin de paie, présentation :

- Connaître forme et structure du bulletin : salaire brut, cotisations sociales et fiscales, net fiscal, social, à payer - Appréhender les bases juridiques du bulletin de paie - Distinguer les mentions obligatoires, interdites et facultatives - Identifier les obligations de l'employeur : les modes de paiement, etc. - Travaux pratiques : Déterminer le salaire brut, imposable, ainsi que le net à payer.

2) Les différents éléments de rémunération :

- Appliquer les formalités d'embauche : DPAE, déclaration caisse de retraite et complémentaire - Connaître les durées légales et conventionnelles : nombre d'heures par semaine ou mois, selon les conventions, les 35 h - Comprendre les éléments de la fixation du salaire : le nombre d'heures mensuelles et le salaire de base, le SMIC - Évaluer les salaires complémentaires : primes (mensuelles, périodiques ou annuelles), gratifications, bonus - Travaux pratiques : Déterminer le salaire brut, imposable ainsi que le net à payer. Calcul d'un salaire de base.

3) Temps de travail et bulletin de paie :

- Gérer les heures supplémentaires (contingent : bornes des heures supplémentaires autorisées et majoration) - Discerner heures assimilées ou non à du temps de travail effectif : bilan de compétences, astreintes à domicile - Mettre en pratique la proratisation du salaire lors d'entrée ou sortie en cours de mois - Appliquer les repos compensateurs équivalents - Comprendre le recours aux heures complémentaires et leur paiement - Connaître les règles régissant les heures de nuit.

Format : CGA Provence

Horaires et durée : 09:00 - 12:00 - 13:00 - 17:00 soit 7,00 heures

Supports & Modalités pédagogiques :

Présentation, introduction du thème et des objectifs de la formation.

Tour de table. Exposés théoriques en alternance avec des études de cas illustrées de cas pratiques.

Échanges interactifs et supports pédagogiques dématérialisés.



Moyens matériel et environnement de la formation :

Pour une formation ayant lieu dans une salle réservée par l'organisme de formation :

- La salle est équipée pour la formation, des pause-café sont effectuées plusieurs fois par jour ;
- Le repas du midi n'est pas inclus dans la formation. Cependant, nos espaces détente, cuisines et rooftop sont à votre disposition pour votre pause déjeuner si vous souhaitez apporter votre repas.

Pour une formation à distance :

La formation est réalisée en classe virtuelle, en direct, via un outil de visioconférence ZOOM.

Le bénéficiaire doit s'assurer que les apprenants possèdent un ordinateur avec une connexion internet stable et un débit suffisant pour utiliser une caméra et un micro.

Chaque apprenant doit être équipé d'une caméra et s'engage à accepter de s'en servir.

La formation alterne apports théoriques, échanges avec le formateur et cas pratiques.

Les supports pédagogiques sont diffusés pendant la formation mais sont transmis aux participants avant ou après la formation selon les préférences du formateur.

◆ Assistance technique

Une assistance est assurée par le CGA Provence:

- en amont (envoi du lien de connexion et informations d'accès)
- par téléphone, pendant la formation en cas de difficulté technique au 06 40 49 72 46

◆ Assistance pédagogique

Les participants peuvent interagir avec le formateur tout au long de la session (questions orales ou via le chat).

◆ Suivi et évaluation

Le suivi est réalisé via un émargement numérique (connexion).

Une évaluation des acquis et un questionnaire de satisfaction sont proposés en fin de formation.